

Circonscription de Privas Lamastre

Réf N° 2024-NDS2

Affaire suivie par :

Ingrid LAVALLEE

Tél : 04 75 66 93 33

Mél : ce.dsden07-ien-privas-lamastre@ac-grenoble.fr

18 Place André Malraux

07006 PRIVAS Cedex

Privas, le 12 septembre 2024

L'Inspectrice de l'Education Nationale

Circonscription de Privas Lamastre

à

Mesdames, Messieurs les Directeurs

Mesdames, Messieurs les enseignants

Mesdames, Messieurs les membres du RASED

Mesdames, Messieurs les référents de scolarité

Objet : Note de service n°2 consacrée à la formation continue

NOTE DE SERVICE N° 2

Descriptif de l'offre de formation continue 2024-2025 à l'attention des équipes des enseignants de la circonscription de Privas-Lamastre

Mesdames, Messieurs,

Afin de permettre à chaque enseignant de s'inscrire dans une démarche professionnelle, voici une présentation de la formation continue.

Merci de porter à la connaissance de chaque enseignant, y compris TR, TRS rattaché à l'école, cette note de service et ses deux annexes.

PLAN DE FORMATION DE CIRCONSCRIPTION

La mise en œuvre des plans français et mathématiques avec la constitution de groupes de travail en majeure sur 18 heures a débuté à la rentrée 2020 et a été planifiée sur 6 ans. Sur la période des 6 ans, chaque enseignant aura bénéficié d'une majeure en français et d'une majeure en mathématiques, les 4 autres années étant dédiées à des mineures (6 heures maths + 6 heures français + 6 heures autres).

Ainsi l'année scolaire 2024/2025 constitue l'année 5 de cette programmation.

En parallèle, le plan laïcité se poursuit (et se clôture cette année) avec la formation d'un certain nombre d'enseignants sur 6 heures.

Cette année, le format des mineures évolue et passe à **12 heures** avec une dominante français ou mathématiques et une volonté de s'inscrire dans de l'interdisciplinarité et une focale 'enseignement explicite'.

Ainsi les 18 heures d'animations pédagogiques peuvent se décliner suivant plusieurs scénarios :

Les modules en orange sont obligatoires et sont définis en fonction de l'école et du cycle.

Scénario 1	18 h MAJEURE français ou maths	
Scénario 2	12 h MINEURE français ou maths	6 h laïcité
Scénario 3	12 h MINEURE français ou maths	6 h EAC Maternelle et cinéma (pour les classes inscrites)
Scénario 4	12 h MINEURE français ou maths	6 heures au choix

Les modules au choix sont présentés en annexe (fichier joint « AP au choix »).

Chaque enseignant peut prendre connaissance du scénario de son plan de formation en consultant les annexes 2 et 2 bis (fichiers joints), il trouvera à partir de son école et de son cycle :

- Le nom de sa constellation
- Les modules de formation qui le concernent avec les numéros Gaïa correspondant pour l'inscription

Chaque enseignant doit **s'inscrire individuellement sur Gaïa**, en se connectant sur le PIA (<https://pia.ac-grenoble.fr/portail/>), puis ARENA > Gestion des personnels > Gestion de la formation continue > GAIA accès individuel.

Il est nécessaire de renseigner différents éléments.

Pour l'identifiant du dispositif, indiquer : 24D0070006, puis cocher les différents modules correspondant à votre scénario de formation.

La période d'inscription est du **14 septembre au 30 septembre** 2024.

Pour vous aider, un Pas à Pas d'inscription sur l'application Gaïa est disponible sur le PIA sur le lien suivant : https://pia.ac-grenoble.fr/portail/sites/default/files/media/documentation/insc_individuelle.pdf

Pour les enseignants à temps partiel :

MAJEURE :

Temps complet (18h)	75% (12h)	50% (9h)
5 demi-journées (mercredi)	4 demi-journées (mercredi)	3 demi-journées (mercredi)
2 visites individuelles (temps scolaire)	1 visite individuelle (temps scolaire)	1 visite individuelle (temps scolaire)
Visites croisées	Visites croisées	Visites croisées

L'obligation est donnée aux demi-journées de lancement et à la journée de bilan.

MINEURE :

Les enseignants ajustent leur participation au plan de formation en fonction de leur quotité de service :

- 100% : 18 heures
- 75% : 12 heures
- 50% : 9 heures

Pour les directeurs :

Si le directeur participe à une majeure, il la suit dans son intégralité.

Si le directeur ne participe pas à une majeure, il suit la mineure dans son intégralité ainsi que les 6 heures consacrées aux réunions de directeurs. Il peut aussi, mais ce n'est pas obligatoire, choisir un module au choix (à hauteur de 6 heures).

FRAIS DE DEPLACEMENTS :

Un ordre de mission sera adressé aux enseignants sur la messagerie de l'école de rattachement.

Les enseignants qui souhaitent obtenir la prise en charge de leurs frais de déplacements doivent adresser leur convocation remplie par mail à l'adresse suivante armelle.robert@ac-grenoble.fr, dans la semaine qui suit la formation, ou la donner le jour-même au formateur.

STAGES DEPARTEMENTAUX A CANDIDATURE LIBRE (FORMATION ACADEMIQUE) :

Le détail des formations du plan départemental de formation (PDF) pour l'année scolaire 2024-2025 est en ligne sur le PIA/ <https://pia.ac-grenoble.fr/>

--> Choisir dans le menu application, "DIVERS " à droite

--> Cliquer sur Plan académique de formation IPAF

Pour accéder au catalogue,

dans l'onglet « Type de personnel », choisir « Enseignant du 1er degré Plan départemental »,

et pour les « Critères de recherche »,

indiquer « Ardèche » pour le département et

«Avec candidature individuelle» pour le type de candidature.

Ensuite, cliquer sur «Rechercher».

Cette année, les stages à candidature individuelle suivants avec remplacement sont ouverts aux candidatures sur GAIA **jusqu'au 15 septembre** :

- dispositif 24D0070011 EPS : FORMATIONS A CANDIDATURE INDIVIDUELLE
 - module 10280 SAVOIR NAGER 11/10/2024 lieu à définir
 - module 10282 SAVOIR ROULER A VELO : 13/09/2024 lieu à définir
 - module 10282 SAVOIR ROULER A VELO (pour les PE débutants dans l'enseignement du savoir rouler à vélo) 01/10/2024 (lieu à définir)
- dispositif 24D0070014 PLAN MATERNELLE stage Maternelle
 - module 10288 ACCUEILLIR DES TPS 15/09/2024 lieu à définir avec une possibilité de poursuivre le stage le lendemain, le 16/09/2024
- PLAN SCIENCES EDD (CAND. INDIV.) Informations à venir

- LANGUE VIVANTE ETRANGERE : Une formation d'une journée est proposée qui vise à prendre connaissance des attendus et des contenus de l'enseignement EMILE (Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère). Cette sensibilisation sera également l'occasion de se familiariser avec les modalités de recrutement pour les postes concernant les écoles EMILE déjà fléchées. Vous pouvez vous inscrire au module présenté ci-dessous :
Module : 10 338 DECOUVRIR LE DISPOSITIF EMILE à trouver dans MAITRISE DE LA LANGUE.

Les candidats aux stages de septembre seront prévenus sur leur adresse professionnelle OU dans les écoles de rattachement environ une semaine avant et à partir du 25/09 recevront un OM dans leur école de rattachement.

Si vous êtes concerné(e) par un stage à candidature désignée, vous serez inscrit(e) par le service de formation continue.

L'équipe de circonscription se tient à vos côtés pour toute question liée à la formation.

**L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Ingrid LAVALLEE**

